



Traitement personnel du patient : une évaluation des pratiques

A. Lisfi, E. Ducret, S. Le Guyader, E. Le Masne, V. Solans, J. Teil
Service Pharmacie, Centre Hospitalier de Saumur



Contexte :

Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge médicamenteuse du patient et conformément à l'arrêté du 6 avril 2011, notre établissement a élaboré en mars 2012 une procédure sur la gestion du traitement personnel du patient. Celle-ci a été diffusée dans toutes les instances y compris la commission des soins infirmiers et la commission des référents pharmacie.

Objectif :

Evaluer le respect de cette procédure dans les unités de soins.

Matériel et méthode :

- o Grille d'évaluation comportant 6 critères tirés de la procédure.
- o **Audit interne de dossiers et interviews** sur une semaine dans 3 services MCO dont la prescription est informatisée avec le logiciel Génois®

→ Patient hospitalisé entrant avec ses médicaments



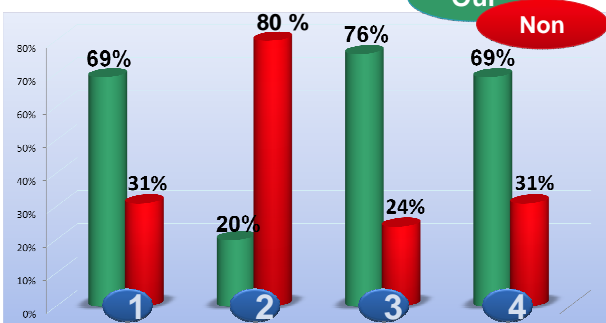
→ Recensement des prescriptions contenant des médicaments non inscrits au livret thérapeutique grâce à Génois®.

Résultats :

29 dossiers patients étudiés

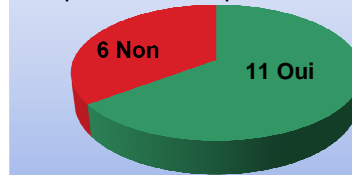
Le traitement personnel :

- 1 est retiré en intégralité
- 2 est tracé dans le dossier patient
- 3 est identifié avec une étiquette patient
- 4 est stocké dans le module dédié dans l'armoire médicament



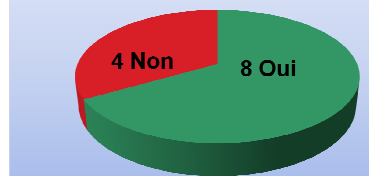
17 patients ayant un traitement non inscrit au livret thérapeutique

- 5 Accord écrit du prescripteur pour l'utilisation du traitement personnel du patient



12 patients sortis d'hospitalisation pendant la durée d'étude

- 6 Traitement personnel restitué au patient à sa sortie



Conclusions et perspectives :

Défaut de traçabilité dans le dossier patient par l'infirmière lors du retrait du traitement personnel

Stockage des traitements personnels dans les chambres des patients

Confusion entre traitement personnel et traitement apporté par le patient pour certains prescripteurs

Méconnaissance de la procédure par certaines infirmières

Problématiques identifiées

Mise à jour de la procédure :

- Redéfinir la traçabilité dans le dossier patient par l'infirmière lors du retrait du traitement personnel
- Préciser les modalités du circuit du traitement personnel autorisé par le prescripteur

Présentation de la procédure par la Pharmacie : pour une information plus ciblée auprès des soignants

Solutions envisagées

Problématiques apparues lors de l'audit